

Informations

Participation aux frais de chauffage de nos trois églises

Des enveloppes destinées à mettre votre offrande sont à votre disposition. Vous pouvez également la mettre dans une enveloppe ordinaire sur laquelle vous écrivez « pour le chauffage ». D'avance, merci de votre participation.

Mardi 3, 16h30, salle saint Michel, rencontre pour regarder et réfléchir à notre agir dans ce que nous nommons la pastorale de la santé.

Mardi 10, 18h00, salle saint Michel, reprise des répétitions de chants.
Si vous aimez chanter n'hésitez pas à vous joindre aux bonnes volontés.

Notez déjà

Le mercredi 18 février, sera le mercredi des cendres, jour de l'ouverture du carême. Nous aurons la messe à 18h00 à La Roche-Bernard.

Le dimanche 22 sera le premier dimanche de carême. Nous aurons une unique messe, à 10h30 à l'église de Nivillac.

Clocher de La Roche-Bernard

Lundi 2 - Présentation du Seigneur au Temple - messe à 9h00

Mercredi 4, messe à 9h00

Jeudi 5, messe à 9h00, suivie de l'adoration jusqu'à 10h30

Présence d'un prêtre pour une écoute et le sacrement de la réconciliation

Samedi 7, messe à 18h00

Clocher de Marzan : mardi 3, messe à 9h00

Clocher de Nivillac : vendredi 6, 15h00, messe à l'EHPAD de l'hôpital

Dimanche 8 février, messe à 10h30

La Conférence des évêques de France se réjouit du vote par le Sénat de la proposition de loi pour « **l'égal accès de tous à l'accompagnement et aux soins palliatifs** ». Parce que le soulagement de la douleur jusqu'au terme de la vie constitue un impératif moral majeur, elle remercie les parlementaires qui, par leur vote, soutiennent le développement effectif des soins palliatifs sur tout le territoire.

Dans le même temps, elle prend acte du rejet de la proposition de loi relative au droit à « l'aide active à mourir », texte profondément modifié au cours des débats parlementaires, qui ont mis en lumière de profondes divergences. Ce rejet apparaît comme le signe d'un blocage politique et sociétal majeur et souligne la gravité des questions éthiques qui se posent. Le vote du Sénat, en mettant en lumière l'absence de consensus, ne fait que souligner les attentes, les craintes et même les oppositions exprimées dans la société. **Donner la mort ne sera jamais une réponse humaine, fraternelle et digne à la souffrance.**